

M.C 3mg/mL

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation M.C 3mg/mL
Nom chimique
Type de produit Mélange
UFI : 1SR0-S0DJ-U00G-DN3Q

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes
- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes électroniques
- Utilisation industrielle, utilisation professionnelle

Usages déconseillés
- Interdit aux mineurs

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CDS LAB
17 Rue Paul Valéry
47200 MARMANDE France
Téléphone : 0980596784
Site web www.cdslabpro.fr

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
-------------------	---

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : nicotine (ISO) (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion
------	--------------------------

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

M.C 3mg/mL

P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un médecin en cas de malaise.
P501	Éliminer le contenu dans un centre de traitement agréé conformément à la réglementation nationale.

Phrases EUH : Aucun

2.3 - Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
nicotine (ISO)	n°CAS : 54-11-5 Numéro d'identification UE : 614-001-00-4 N°CE : 200-193-3	0,3	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411 Eye Dam. 1 - H318 Skin Irrit. 2 - H315	Non applicable
3,4-dihydrocoumarin	n°CAS : 119-84-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 204-354-9	0,005 - 0,009	Acute Tox. 4 Oral - H302 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2 (3H)-one	n°CAS : 3658-77-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 222-908-8	0,002 - 0,04	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1A - H317	Non applicable
piperonal	n°CAS : 120-57-0 Numéro d'identification UE : N°CE : 204-409-7	0,002 - 0,04	Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
2-(4-methylthiazol-5-yl)ethanol	n°CAS : 137-00-8 Numéro d'identification UE : N°CE : 205-272-6	0	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 STOT SE 3 (H335) - H335	Non applicable
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-289-5	45 - 55		Non applicable
vanillin	n°CAS : 121-33-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 204-465-2	0,01 - 0,03	Eye Irrit. 2 - H319	Non applicable
Tobacco absolu	n°CAS : 8037-19-2 Numéro d'identification UE : N°CE : 284-656-5	0,3 - 0,6	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 3 - H412	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

Après contact avec la peau

- En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
- en cas de réactions cutanées, consulter un médecin.
- Se laver immédiatement avec:Eau

Après contact avec les yeux

- Après contact avec les yeux, rincer à l'eau les paupières ouvertes suffisamment longtemps, puis consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

- Consulter immédiatement un médecin (centre antipoison).

M.C 3mg/mL

- En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion accidentelle, rincer la bouche avec beaucoup d'eau (uniquement si la personne est consciente) et consulter immédiatement un médecin.
- Observer le risque d'aspiration en cas de vomissements.
- NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Provoque une irritation cutanée.

Symptômes et effets - Après contact avec les yeux - Provoque une grave irritation des yeux.

Symptômes et effets - En cas d'ingestion - Douleur stomacales.
- Nausées

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique. Administration d'antidote.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés - ABC-poudre
- Brouillard d'eau
- Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés - Jet d'eau puissant

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange - Aucune donnée disponible.

Produits de décomposition dangereux - Aucune donnée disponible.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Celui-ci ne doit pas être déversé dans les égouts.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes - Des lunettes de protection.
- Portez des gants de protection.
- N'utilisez les gants qu'une seule fois.

Pour les secouristes - Mettre les personnes en lieu sûr.
- Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Utiliser une protection respiratoire appropriée.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

M.C 3mg/mL

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement - Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière.

Méthodes et matériel de nettoyage - Absorber avec un matériau liant les liquides (p. ex. sable, terre de diatomées, liants acides ou universels).
- Ventiler la zone affectée.

Techniques inappropriées - Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Élimination : voir section 13
- Equipement de protection individuelle : voir rubrique 8
- Manipulation sûre : voir section 7

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation - Mettre les couvercles sur les contenants immédiatement après utilisation.
- Ne mettez pas de chiffons de nettoyage imprégnés de produit dans les poches de votre pantalon.
- Porter des vêtements de protection individuelle (voir section 8).

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale - Se laver les mains avant les pauses et après le travail.
- Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- Ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Rangement séparé des vêtements de travail.
- Se laver les mains et le visage avant les pauses et après le travail et prendre une douche si nécessaire.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Restreindre l'accès général au magasin.
- Conserver le récipient bien fermé.

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Respecter la fiche technique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)	
VME mg/m ³ (FR)	10 mg/m ³
nicotine (ISO) (54-11-5)	
VME mg/m ³ (FR)	0,5 mg/m ³

- Aucune donnée disponible.

M.C 3mg/mL

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés - Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle - Portez des gants de protection.



Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement - Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	<u>Aspect</u>
<u>Couleur</u>		<u>Odeur</u>
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible
pH		Aucune donnée disponible
Point de fusion		Aucune donnée disponible
Point de congélation		Aucune donnée disponible
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible
Point éclair		Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible
inflammabilité		Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible
Densité relative		Aucune donnée disponible
Densité		Aucune donnée disponible
Solubilité (Eau)		Aucune donnée disponible
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible
Log KOW		Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible
Température de décomposition		Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
-----------------------	--------------------------

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

M.C 3mg/mL

- Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce matériau est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable dans les conditions recommandées de stockage, d'utilisation et de température.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Aucune réaction dangereuse lors de la manipulation et du stockage conformément aux dispositions.

10.4 - Conditions à éviter

- Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.

10.5 - Matières incompatibles

- Aucune donnée disponible.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4 - Nocif en cas d'ingestion

Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible

- Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité : Substances

glycerol (56-81-5)	
LD50 oral (rat)	27,2 mg/kg
LD50 dermal (rabbit)	10 mg/kg
vanillin (121-33-5)	
LD50 oral (rat)	3,925 mg/kg < V < 3,978 mg/kg
LD50 dermal (rat)	2 mg/kg
3,4-dihydrocoumarin (119-84-6)	
LD50 oral (rat)	1,46 mg/kg

M.C 3mg/mL

	LD50 dermal (rabbit)	> 5 mg/kg
<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u>	- Non classé	
	- Aucune donnée disponible.	
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	- Non classé	
	- Provoque une grave irritation des yeux.	
<u>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</u>	- Non classé	
	- Aucune donnée disponible.	
<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	- Non classé	
	- Aucune donnée disponible.	
<u>Cancerogénité</u>	- Non classé	
	- Aucune donnée disponible.	
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	- Non classé	
	- Aucune donnée disponible.	
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	- Non classé	
	- Aucune donnée disponible.	
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</u>	- Non classé	
	- Aucune donnée disponible.	
<u>Danger par aspiration</u>	- Non classé	
11.2 - Informations sur les autres dangers		
	- Aucune information disponible.	

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

M.C 3mg/mL

Toxicité : Substances

glycerol (56-81-5)	
LC50 96 hr fish	54 mg/l
vanillin (121-33-5)	
EC50 48 hr crustacea	36,6 mg/l
LC50 96 hr fish	57 mg/l
ErC50 algae	120 mg/l
NOEC chronic other aquatic plants	163 mg/l
nicotine (ISO) (54-11-5)	
EC50 48 hr crustacea	3 mg/l
LC50 96 hr fish	4 mg/l
ErC50 algae	37 mg/l
NOEC chronic other aquatic plants	27 mg/l

- Aucune donnée disponible.

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée disponible.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune donnée disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

- Aucune information disponible.

12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

<u>Méthodes de traitement des déchets</u>	- Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.
<u>Evacuation des eaux</u>	- Ne pas déverser dans les égout ni dans les cours d'eau.
<u>Précautions particulières à prendre</u>	- Les déchets nécessitent une surveillance particulière. - Les emballages qui ne peuvent pas être correctement nettoyés doivent être éliminés.

M.C 3mg/mL

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale

- Éliminer les déchets conformément à la législation en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 - Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 - Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates Aucun

Substances Annex XIV Aucun

Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	11/01/2023		

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 2 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Acute Tox. 2 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2

M.C 3mg/mL

Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
H300	Mortel en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1B
STOT SE 3 (H335)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H335)

*** **